Référence chantier

Madame, Monsieur,

La propagation de l’épidémie de Coronavirus qui sévit en Suisse et dans les pays voisins ainsi que les décisions des autorités, que nous comprenons et soutenons par ailleurs, ont néanmoins eu pour effet de perturber les activités de notre entreprise.

Afin de préserver au mieux la santé de nos collaborateurs mais également de garantir la pérennité de notre entreprise, nous avons pris toute une série de mesures, notamment en favorisant au maximum le télétravail.

Cela étant, (exposer brièvement les raisons qui vous empêchent de tenir les délais), des motifs qui échappent à notre contrôle et notre volonté, nous sommes contraints de vous informer au sens de l’art. 96 de la Norme SIA 118 que nous ne pourrons pas respecter les délais initialement prévus pour exécuter les travaux. En effet, ce retard est imputable à cette pandémie, et non à notre entreprise. Nous estimons avoir pris toutes les mesures qui s’imposent au sens de l’art. 95 de la Norme SIA 118.

Au regard du contexte actuel, nous sollicitons une prolongation de délai et vous prions dès lors de nous accorder une prolongation des délais, à savoir jusqu’au (indiquer délai demandé). Ce délai est susceptible d’être encore modifié en fonction de l’évolution de la pandémie et des décisions qui seront prises par les autorités compétentes.

Nous relevons tout au plus que les pénalités contractuelles au sens de l’art. 98 de la Norme SIA 118 ne sont dans ce contexte pas exigibles.

D’avance nous vous remercions pour votre compréhension et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour minimiser ces perturbations.

Dans l’attente de vos nouvelles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l’assurance de nos sentiments distingués ».